



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY

# ESPACE SERVICE PUBLIC

---

Des démarches  
**+ simples**  
**+ proche**  
de chez vous !

---



Avec le soutien du

**Loiret**  
votre Département 

Besoin d'effectuer des démarches administratives auprès d'organismes qui se trouvent loin de chez vous ? Évitez les kilomètres en vous rendant à la Maison pour tous (Sully sur Loire) et en vous connectant à la borne !

Pour faciliter vos démarches et améliorer les échanges, vous trouverez sur place une imprimante et un scan permettant l'envoi et la réception de documents, mais aussi une caméra afin de dialoguer avec un téléconseiller.

## ■ Les organismes

**LA CAF** Formulez un changement de situation ou une demande d'aide (logement, garde des enfants etc.).

> **Pour un déplacement efficace**, munissez-vous de votre numéro d'allocataire, votre code confidentiel à 8 chiffres, vos trois derniers bulletins de salaire et votre dernier avis d'imposition.

**L'ADIL** Bénéficiez de conseils sur toutes les questions liées au logement qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou fiscal.

> Prenez rendez-vous avec l'organisme avant de vous rendre à la Maison pour tous : 02 38 62 47 07.

**LA CPAM** Réglez vos difficultés liées à un dossier (arrêt de travail, défaut de protection sociale etc. ) ou signalez un changement.

> **Pour un déplacement efficace**, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale, de votre code confidentiel et d'une adresse mail valide.

**LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT** Échangez avec un avocat, un notaire ou un conciliateur.

> Prenez rendez-vous avec l'organisme avant de vous rendre à la Maison pour tous : 02 38 69 01 22 ou [mjd.orleans@justice.fr](mailto:mjd.orleans@justice.fr).

**LA CARSAT** Discutez retraite, accompagnement lié à une perte d'autonomie ou prévention des risques professionnels.

> **Pour un déplacement efficace**, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale, de votre code confidentiel, d'une adresse mail valide et d'une attestation d'invalidité le cas échéant. Prenez rendez-vous auprès de la Maison pour tous (rendez-vous possible le mercredi matin).

**LA DGFIP** Faites vous accompagner dans vos démarches grâce à un conseiller du services des impôts.

> Prenez rendez-vous avec l'organisme avant de vous rendre à la Maison pour tous : 02 38 37 34 00 ou depuis l'espace particulier.

## ■ Borne accessible à la Maison pour tous

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Entrée par l'allée des jardiniers - 45600 Sully sur Loire / 02 21 76 01 72